



LES SENIORS ET LE CODE DE LA ROUTE

L'association **AGIR Solidarité Franche-Comté**, composée de retraités bénévoles, propose des séances de révision du code de la route au profit des seniors. Elle s'est adressée aux CCAS pour en diffuser l'information. **Le CCAS de PUGEY souhaite mettre en place cette action.**

L'action ne concurrence pas les autos-écoles, elle s'adresse aux personnes **possédant déjà le permis de conduire, à partir de 60 ans mais éventuellement un peu moins aussi.** Elle aborde la signalisation, la sécurité, la santé,..etc..

L'association a déjà animé 300 stages et les participants sont, en règle générale, toujours très satisfaits.



Les séances sont organisées de façon conviviale.

- Les animateurs de l'association apportent le matériel: rétroprojecteur, logiciels..
- La commune fournit la salle,
- le CCAS prend en charge les frais kilométriques de l'association

Elle se déroule sur **4 séances de 2 heures**, à raison d'une par semaine, par groupes de 15 personnes.

Les séances ne pourront s'organiser qu'avec **un minimum de 10 personnes.**

Une participation de 15 euros par personne est demandée pour l'ensemble des 4 séances.

L'association peut intervenir **sur notre commune à partir de novembre 2015** si nous avons suffisamment d'inscrits.

Si cette formation vous intéresse, n'hésitez pas à remplir le coupon-réponse joint et à le retourner au secrétariat de mairie pour le 5 septembre 2015 dernier délai,

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Sylvie Bouquet : 03 81 57 25 25

ou Maryse Juillet : 03 81 57 38 41 (après 18 heures)



✂.....

COUPON-REPONSE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE

Merci de joindre votre règlement de 15 euros à l'ordre de AGIR-SFC